



Chers adhérents,



Montigny, le jeudi 19 janvier 2012

ADAL
Association Des Arcades du Lac
Boîte Postale 40048
78184 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
<http://perso.orange.fr/adal78/>

LE WEEK-END de PRINTEMPS 2012, se déroulera à REIMS, les 28, 29 et 30 avril 2012
Nous serons hébergés au CIS de Champagne de Reims.

Randonnées d'allures modérée ou soutenue au choix.
Séjour réservé aux adhérents

Le déplacement se fera en covoiturage. Pour une bonne répartition des frais et limiter ceux-ci, il est souhaitable que chaque voiture soit complète (4 personnes). Celui qui utilisera son véhicule sera dédommagé des frais de carburant et d'autoroute.

Le samedi 28 avril, un petit-déjeuner nous attendra à **8h précises** au CIS de Champagne. Nous randonnerons ensuite à Verzy (connu pour ses hêtres tortillards). Le 2^{ème} jour, la randonnée aura lieu dans le PNR de la montagne de Reims et le 3^{ème} jour à Reims. Le retour se fera le lundi 30 avril dans l'après-midi.

Le **coût global** de ce week-end sera de l'ordre de **135€**: hébergement avec animations le soir, transport, repas, visites.

L'hébergement se fera au **CIS de CHAMPAGNE**, (à proximité du stade Auguste Delaune de Reims) en chambres à 2 lits avec douche et WC. *Les draps et le linge de toilette sont fournis.*

Les déjeuners seront assurés par pique-niques le dimanche et le lundi. Il n'y a que le pique-nique du samedi à emporter. Les petits déjeuners et repas seront pris en commun dans la mesure du possible.



Pour vous inscrire, vous devez compléter très attentivement le bulletin d'inscription joint et nous le retourner **exclusivement par courrier** accompagné du versement de l'acompte fixé à **80€ par participant (uniquement par chèque)** à l'ordre de l'ADAL. Il nous faut connaître très précisément si vous acceptez de véhiculer 2 ou 3 personnes.

Date limite de réponse : jeudi 8 mars 2012
(Cachet de la poste faisant foi)

- Le nombre de participants étant limité à **36 personnes**, un tirage au sort (procédure indiquée dans le règlement intérieur de l'ADAL), sera effectué parmi les inscrits.
- Les candidats à ce séjour sont conviés à ce **tirage au sort** qui aura lieu **le mardi 13 mars 2012 à 20H45 au local de l'ADAL (École Erik Satie)** en présence de membres du Bureau.
- Vous serez contacté par mail ou téléphone, uniquement si vous êtes sur la liste d'attente et absent au tirage au sort.

Pour toute inscription au week-end ou séjour de semaine, les règles appliquées sont les suivantes

- Vous devez être adalien (donc à jour de votre cotisation et avoir fourni un certificat médical).
- **Si vous êtes sur liste d'attente et prenez d'autres engagements pour les dates du séjour, veuillez avertir la secrétaire Monique JOUBAUD (01.30.57.14.71).**
- **Votre inscription est considérée comme ferme et définitive sans avis contraire de votre part signifié au moins 2 semaines avant le départ.**
- Sauf cas grave (familial, santé), et sur présentation d'un justificatif, l'acompte reste acquis à l'association, suite à un désistement de votre part, survenant dans les 2 semaines précédant le départ.
- Les participants s'engagent à respecter l'hébergement prévu.
- Nos amis les chiens, ne sont pas admis.

Réunion préparatoire : le mardi 24 avril à 20H30 au local de l'ADAL.